



Facture impayée à l'étranger

Par **stepharci**, le **26/05/2009** à **10:33**

Bonjour,

Je vis en France et j'ai une facture impayée au Luxembourg chez un opérateur de téléphonie mobile. J'ai perdu mon emploi au Luxembourg et 3 semaines après l'achat de mon téléphone j'ai résilié l'abonnement.

On me réclame aujourd'hui 1200 euros soit 2 ans d'abonnement.

J'ai proposé par courrier recommandé de payer le prix du téléphone ainsi que les communications utilisées, en vain.

Quels sont les risques d'un impayé au Luxembourg?

Un huissier français ou luxembourgeois peut-il me saisir?

Merci d'avance pour votre réponse.